« Ensemble nous bâtissons la Côte d'Ivoire »

LETTRE DE NOMINATION

Paris, le 9/03/2023

Objet : Nomination au poste de Représentant COGID au MAROC

Vu l'article 17-1 des statuts et les articles 33.2 et 33.4 du règlement intérieur de la COGID Internationale et conformément aux prérogatives de son Président du Conseil d'Administration;

Vu la nécessité de créer des représentations COGID partout où résident des ivoiriens;

Vu les contacts pris par le Vice-président chargé des Représentations pays avec l'intéressé pour assumer les fonctions de Représentant de la COGID **au MAROC;**

Suite à l'accord obtenu de l'intéressé pour assumer cette fonction en vue de la création d'une Représentation COGID **au Maroc;**

Après consultation du CA , le Président de la COGID Internationale nomme :

Monsieur BORIS GOURY FERRÉOL
Professeur /Chef d'entreprise

Résidant à Casablanca, Maroc.
Tél: +212770647272
Adresse courriel : borisgoue@gmail.com

REPRESENTANT COGID AU MAROC

Les principales missions de BORIS GOURY FERRÉOL **consisteront à :**

- Entreprendre les démarches auprès de ses concitoyens et auprès des autorités en vue de la création d'une Représentation officielle de la COGID **au MAROC;**
- Travailler en étroite collaboration avec le Vice-Président de la COGID Internationale chargé des Représentations et des partenariats afin de s'imprégner de la culture Cogedienne.

Les objectifs à atteindre durant sa nomination sont, les suivants :

- Former un groupe de travail exécutif pour rendre opérationnelles les activités de la COGID et en rendre compte au Bureau Exécutif International,
- Organiser à terme une Assemblée constitutive, adopter les textes et élire un Président.
- Enregistrer la Représentation nouvellement crée auprès des autorités administratives conformément aux dispositions de la loi **au MAROC;**
- Etablir une base de données des ivoiriens et des associations ivoiriennes **au MAROC,**
- Recenser les compétences et les experts ivoiriens vivant **au MAROC,**

« Ensemble nous bâtissons la Côte d'Ivoire »

LETTRE DE NOMINATION

Les tâches attendues sont les suivantes :

- ⇨ Faire connaitre les objectifs de la COGID sur le territoire de résidence du Représentant,
- ⇨ Développer un réseau de leadership à l'intérieur de ce territoire et l'entretenir,
- ⇨ Susciter des adhésions à la COGID,
- ⇨ Rechercher et recenser les projets des associations et organisations des Ivoiriens adhérents à la COGID ,
- ⇨ Susciter des partenariats avec les collectivités locales et les organisations de co-développement,
- ⇨ Copter des personnes ressources compétentes pour la réalisation des actions mises en œuvre, dans le cadre des activités de la COGID,
- ⇨ Initier, organiser et/ou participer à des rencontres, forums et autres colloques pour vulgariser la vision et les objectifs de la COGID auprès des décideurs économiques, politiques et des organismes internationaux,
- ⇨ Participer aux rencontres et autres réunions internationales de la COGID, ainsi qu'aux réunions organisées par les associations de la Diaspora ivoirienne,
- ⇨ Rendre compte régulièrement de ses activités au Bureau Exécutif International de la COGID.

❖ **Durée du mandat et clauses spécifiques :**

- Ce mandat prend effet à compter du **09/03/2023**, et ce pour une durée **d'un an**, renouvelable une seule fois, conformément aux textes de la COGID.
- Cette mission est susceptible d'être modifiée en fonction de l'évolution du plan d'actions de l'organisation.
- La présente nomination sera publiée partout ou besoin se fera pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Paris (France) le 09/03/2023

Le Président et PCA de la COGID INTERNATIONALE
Monsieur Georges KOFFI